



ASSOCIATION MONTIGNY INTERNATIONAL

66 rue de la mare aux Carats

78180 MONTIGNY le BRETONNEUX

mail to: ami_montigny@hotmail.com

Site: <http://amimontigny78.org>

Site : <http://ami78asso.blogspot.fr/>

Fiche d'inscription aux manifestations de l'AMI en 2019

A compléter et envoyer à l'adresse ci-dessus.

Madame et / ou Monsieur, Melle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse e-mail : _____

S'inscrit à la manifestation ou au voyage à : **Kierspe / Marostica** (sous réserve)

Départ le vendredi 07, retour le dimanche 09 septembre 2019

Arrhes demandés pour valider votre inscription :

Kierspe : 30€ en juin

Prévoir fin août un solde de 40€, pour une contribution totale de 70€ de transport en autocar.

Marostica : 90€ en juin

Prévoir des arrhes de 90€ en juillet, et un solde d'environ 95€ fin août, pour une contribution totale d'environ 275€, avion (sous réserve d'obtenir un billet à 266€) + autocar aéroport + entrée à la partie d'échec. (Sous réserve de l'accord de nos partenaires de Marostica).

Rappel, l'AMI prend à sa charge 30% des frais de transport.

Déposer la présente fiche d'inscription accompagnée d'un chèque d'arrhes libellé à l'ordre de l'AMI ou de l'Association Montigny International à l'adresse citée en tête de la fiche. Signaler le dépôt de votre inscription par un mail à l'association.

Les arrhes demandées sont calculés en fonction des modalités proposées par les transporteurs. Les billets au meilleur prix sont généralement non échangeables et non remboursables.

Les capacités d'accueil de nos partenaires sont généralement limitées. Les délégations AMI sont donc contingentées : Kierspe 20 membres de l'AMI, Marostica 10 membres de l'AMI.



ASSOCIATION MONTIGNY INTERNATIONAL

66 rue de la mare aux Carats

78180 MONTIGNY le BRETONNEUX

mail to: ami_montigny@hotmail.com

Site: <http://amimontigny78.org>

Site : <http://ami78asso.blogspot.fr/>

Les inscriptions seront closes dès que le contingent défini sera atteint, ou à la date limite fixée par les conditions de vente du transporteur aérien.